

LE RÉVEIL SAINT-PIERRAIS

Journal Républicain

PRIX DE L'ABONNEMENT (*payable d'avance*).

Pour la Colonie.

Un an.... 12 fr. 00. — Six mois.... 7 fr. 00

Union Postale

Un an.... 15 fr. 00. — Six mois.... 8 fr. 00

FERNAND MAZIER

DIRECTEUR

Quai de la Boncière

Propriété
Publique

Saint-Pierre & Miquelon

PRIX DES ANNONCES.

Une à six lignes..... 3 fr. 00

Chaque ligne au-dessus..... 0 fr. 40

ENTENTE CORDIALE

ARRIVÉE DE SON EXCELLENCE MAC-GREGOR gouverneur de Terre-Neuve

Hier vendredi est entré le Scylla battant pavillon du commodore en chef de la division navale anglaise ayant à son bord Son Excellence Mac Gregor, gouverneur de Terre-Neuve, accompagné de Madame Mac Gregor, de Mesdemoiselles Mac Gregor, de M. Reeves, secrétaire particulier et de M. Mac-Cowen aide de camp.

A son entrée sur rade, le Scylla a salué la terre, et nos trois navires de guerre le Chasseloop-Laubat, le Lavoisier et le Troude, pavoisés comme aux grands jours de fête nationale, ont répondu au salut du navire de guerre anglais.

Dès l'arrivée du Scylla, par missive spéciale, M. le gouverneur Angoulvant a fait connaître à ses hôtes les dispositions prises pour les recevoir. Quelques instants après, le Chef de la Colonie et M. le commissaire Gailhac s'embarquaient pour aller souhaiter la bienvenue à Son Excellence Mac Grégor et à Mesdames Mac Crégor.

Le débarquement n'a pu avoir lieu que vers sept heures et demie du soir; à ce moment la compagnie des marins-fusiliers formait la haie d'honneur sur le passage de Son Excellence le Gouverneur, qui est monté à l'hôtel du gouvernement aux accents de la Musique Municipale jouant sous le kiosque.

Le devant de l'hôtel du gouvernement était pavoisé aux couleurs anglaises et françaises.

Vendredi soir, grand dîner officiel à bord du Chasseloop-Laubat.

Samedi matin, déjeuner officiel à l'hôtel du gouvernement où prendront part les commandants des croiseurs français et anglais, les fonctionnaires civils et militaires de la colonie.

Samedi après-midi, matinée dansante et réception à bord du Chasseloop-Laubat.

Samedi soir, soirée dansante et grande réception à l'hôtel du gouvernement en l'honneur de Son Excellence Mac Grégor et de Mesdames Mac Grégor.

Dimanche matin, autre déjeuner officiel à l'hôtel du gouvernement pendant lequel Son Excellence Mac Gregor fera connaissance avec les principales personnalités officielles des corps élus et les notabilités de la colonie.

Le départ du Scylla et des hôtes de M. Angoulvant est fixé au dimanche soir.

A l'occasion de cette visite du gouverneur de Terre-Neuve, nous adressons à Son Excellence Mac Gregor, le représentant de notre nouvel allié, Sa Majesté Edouard VII, l'expression de nos sentiments de bienvenue et de gratitude, souhaitant que cette visite soit le point de départ d'une véritable entente cordiale et commerciale entre les deux colonies.

La Rédaction

Les avances aux marins

M. Légasse, dans sa lettre au ministre de la marine, publiée dans la dernière Vigie, dit que les armateurs devraient maintenir les avances à un taux normal, tel que le marin puisse espérer encore un gain pour son retour. C'est le seul moyen d'avoir des marins laborieux et disciplinés.

La théorie comme les conseils de M. Légasse sont excellents, il est trop rempli de bonnes intentions, mais la mise en pratique de ces belles théories est déplorable parce que lui-même ne fait pas ce qu'il dit et que si les avances ont atteint des chiffres aussi élevés que ceux pratiqués, c'est à la maison Légasse neveu & C^e qu'on le doit surtout et on sait dans quelles conditions cette exagération d'avances est arrivée à s'implanter.

Dans son exposition de l'affaire au ministre, M. Légasse se sert d'une expression impropre sujette à confusion; dans le cas, il ne s'agit pas du taux des avances qui lui constitue dans le langage accepté le tant 0/0 de retenue du prêt, mais bien du chiffre brut des avances versées, qui est beaucoup trop élevé quand autrefois il était uniformément de 300 francs par homme.

Avec des chiffres d'avances aussi élevés il arrive en effet ceci: C'est que les marins, médiocres pêcheurs, n'ont aucune ambition et que peu laborieux ils se trouvent suffisamment payés par les grosses avances qu'ils ont reçues au départ et qu'ils gaspillent dans des moments de débauche.

L'avantage de l'armement des Anglais et des Américains réside, pour la réussite de la pêche, justement dans cette différence appréciable, c'est que les avances n'existent pour ainsi dire pas et que le marin a réellement de l'ambition de travailler de son mieux pour gagner quelque chose à son retour.

Il faut convenir que l'éloignement des marins de leurs familles et leur non-rentrée au port de départ pendant plus de six mois, rendent impossible le système de l'armement sans avances.

Mais, tout le monde en convient, l'intérêt commande de porter remède à l'exagération de la routine et cette amélioration ne peut être discutée et soutenue que dans un syndicat qui ne sera composé que d'armateurs, parce que les patrons et marins ont des intérêts privés qui sont opposés à l'intérêt général, qui est cependant leur sauvegarde pour maintenir leur émulation, car le marin qui est bien certain de ne rien toucher au retour, ne doit pas avoir grand courage à travailler et cela se conçoit.

Voilà une entente qui devrait se faire entre les syndicats, mais qui ne se fera pas, parce que pour frauder certains donneront en deniers à Dieu ou en avances perdues la différence en surplus du chiffre convenu. Ces manquements sont regrettables et ils n'ont aucune excuse parce que, avec la diminution d'armement, il y a des hommes pour tout le monde.

L'ALCOOL et les marins-pêcheurs

Toujours dans cette fameuse lettre au ministre, qui est un monument au moins massif, M. Légasse, toujours hanté de bonnes intentions, préconise la suppression de l'alcool.

Jusqu'ici les pouvoirs publics n'ont point admis cette suppression parce que cette mesure leur a paru trop radicale et trop révolutionnaire, et qu'il y a des partisans pour et des partisans contre, aussi désintéressés les uns que les autres dans la question.

Il est certain tout d'abord qu'il faudrait, pour être logique, que la mesure fut décretée applicable à toute la marine. Or dans nos mers glaciales à basses températures presque continues, le métier de marin est dur et pénible, tout le monde en convient, plus encore à celui de la pêche qu'ailleurs; Est-il donc admissible que l'homme qui à terre est habitué à ses petites gouttes quotidiennes, puissent s'en passer à la mer où il a plus de misère, plus de travail et par cela plus de fatigue et moins d'endurance faute du cordial reconfortant.

L'habitude, dit-on, est une seconde nature: rien de plus vrai et pour arriver à la suppression il faudrait recruter nos marins dans des milieux d'une tempérance excessive qui n'existent pas. Et si quelqu'un voulait le contredire, il suffirait de demander à ceux qui ont pris l'habitude de prendre l'apéritif, si cette habitude, après un certain temps, n'est pas devenue pour la plupart, malgré eux et presque insensiblement, un besoin impérieux sans pour cela qu'ils en abusent. N'en est-il pas de même des fumeurs, qui ne peuvent se passer ou de humer la fumée du tabac ou de jouir de la voir se dérouler en spirales fugitives?

Pourquoi en égoïstes vouloir imposer ces privations à ces travailleurs de la mer, quand à terre ils n'ont pas l'habitude d'avoir une tempérance aussi radicale, ils ont bien d'autres privations, pourquoi en ajouter une de plus? Comme nous, ils sont hommes, il faut donc se rappeler que généralement l'on souffre le plus souvent de ce dont on est privé par défense.

Que l'on trouve un moyen de réglementer la consommation de l'alcool à bord avec un compteur officiel quelconque; que l'on surveille sa qualité: voilà ce que l'Etat peut faire et encore bien difficilement.

Mais M. Légasse, malgré ses théories anti-alcooliques, qui en veut à mort (et pourquoi?) au président de la Ligue anti-alcoolique, est mal placé pour se faire l'apôtre de l'anti-alcoolisme, non parce qu'il consomme, mais parce que comme homme politique aucun avant lui n'avait fait d'élection à coups de petits et même de grands verres.

Pour compléter le tableau des contre-théories, faut-il dire que son frère le curé, comme sa profession lui en faisait un devoir, n'a jamais prêché, ni fait prêcher contre l'alcoolisme, et que lui aussi a dénoncé ailleurs le président de la Ligue anti-alcoolique, et pourquoi? Est-ce aussi par incompatibilité d'humour ou plutôt par jalouse d'influence pouvant être bienfaisante par le temps passé aux soirées et récréations de la Ligue au lieu de l'être au cabaret?

M. GAILHAC ET M. LÉGASSE

Nous ne pouvions mieux dire dans notre dernier numéro que de prévoir si à-propos que le syndicat de M. Légasse ne serait qu'un instrument docile entre ses mains pour agir contre M. Gailhac qu'il honore de sa haine.

Pour se convaincre de ce que nous avancions, il a suffi de savourer le cri de guerre lancé et le pot-pourri dédié au commissaire de l'Inscription maritime et au président de la Ligue anti-alcoolique.

Ce n'est, dans tout cet amalgame bizarre, ni de la critique ni de la polémique, ce ne sont que des invectives qui s'attaquent à la personnalité de M. Gailhac, sans préciser aucun méfait. Tout se renferme dans un vague où l'insolence domine sans même faire appel au simple bon-sens que tout homme doit au moins posséder quand il écrit de sang-froid.

Dans un article d'une telle violence qui aurait dû préciser quelques griefs, que vient faire la présidence de la Ligue anti-alcoolique? Que signifie cette sommation à M. Gailhac de donner sa démission et au gouverneur d'employer tous les moyens coercitifs pour contraindre la victime de M. Légasse à se soumettre?

Mais quand on y pense, d'où vient donc cette arrogance de M. Légasse de se croire puissance à ce point de donner des ordres et de faire des menaces? Prendrait-il au sérieux son titre d'empereur in partibus comme son frère celui d'évêque? Dans tous les cas si jusqu'ici il a compté sur la pusillanimité des gens pour asseoir son pouvoir et en imposer de toutes les sortes, il pourrait bien se faire que la mesure soit comble et que ceux qu'il croit à sa disposition se rebiffent.

Nous n'en voulons pour preuve que la proposition d'office renouvelée par le Gouverneur en faveur de M. Gailhac pour l'obtention de son grade supérieur.

Si nous avons bien compris la mise en demeure d'exécuter M. le commissaire Gailhac, c'est le plus beau camoufler que l'on puisse donner à une critique injuste et sans sortir de ses attributions.

Nous n'avons pas à en adresser nos félicitations à M. le gouverneur Angoulvant, parce que l'on ne doit jamais féliciter un fonctionnaire de faire son devoir, on doit s'en montrer satisfait parce que ce devrait être sa ligne de conduite ordinaire. Nous n'avons jamais demandé autre chose.

Quoique cela, M. le gouverneur Angoulvant a dû être touché de ce personnage d'un goût douteux de le canoniser et de le mettre quoique saint au même rang que Miquelon. Si c'était le Réveil, journal d'opposition, qui se serait permis de pareilles irréverences, passe encore! Mais la Vigie, y pensez-vous, qui se dit administrative jusque sous les ongles au point de toujours défendre l'arche sainte pour en retirer le plus possible.

A en croire les échos déjà lointains du dernier grand dîner officiel, où deux chefs d'administration se seraient absents de paraître pour ne point s'asseoir à la même table que M. Légasse, il paraîtrait que le Gouverneur se serait passé le malin plaisir de se payer la tête de son illustre convive, qui lui, à son tour, aurait fait piteuse figure pour se défendre des boutades humoristiques et passablement gouailleuses du chef de la colonie: à bon chat, bon rat.

OPINION

De nos voisins sur la baleine

SOME THOUGHTS OF VALUE

**An old fisherman speaks
on important matter.**

(Editor Daily News)

Dear sir.—I have something very important to say about the fishery, and hope you will publish it. If the Government thinks the right thing is being done and the right fishery laws are kept in force, a great mistake is made. I want to say that the whale factories and the herring factories are poisoning the waters in this bay. No man who knows what he is talking about can honestly say anything else. I have been prosecuting the codfishery for thirty-five years and never saw anything like the last two years. Last year it was bad but this year it was a lot worse. There is no doubt that the whale and herring factories are the cause of the short codfishery. If the Government would make an investigation, my words would come out true. If this were done instead of watching a few half starved French-



men to prevent them getting a little bait, it would be more common sense. There is no bait going this year, and the money spent on steamers is only wasted. The Americans were stopped this year from taking bait, and if there had been any for them to take, the loss to Placentia Bay would be bad. Why not the Government find out if what I and hundreds of other fishermen say is true. They will find it is, and then if the whale and herring factories were worked in a different way, so as not to drive the bait and fish away, the people and the country would be better off. We could then sell bait to Americans who now catch it themselves where they can. A good fee could be charged the Yankees and the revenue would be helped as well as the people.

This Bay was once the natural hatchery for bait fishes, as every old man can tell you, but now they have been driven out and away from us. Whale fat and herring grease drive all the other fish off, and the result is the men are not able to supply their crafts, and the people are getting poorer all the time. The oldest men about the Bay will tell you that what I say is true. I have nine sons, and I can't expect them to stay where they cannot earn their living. We don't want poor relief, or help from the Government. All we want is a chance to earn an honest living. But the Government won't let us do this, because they don't understand the fishery, and make laws which kill the fish and the fishermen in the same time. Please publish my letter.

Your truly,

A Fisherman

Point Maule, 20 August 1905

Extrait du Daily News de Saint-Jean de Terre-Neuve du 8 sept. 1905.

TRADUCTION

Une opinion de grande valeur
Un vieux pêcheur adresse une communication au sujet d'une affaire importante

Monsieur l'Éditeur.

J'ai quelque chose de très important à vous dire à propos de la pêche et j'espére que vous voudrez bien le publier. Si le gouvernement croit que l'on fait bien et que la pêche est régie par des lois tutélaires, il se trompe grandement.

Je veux dire par là que les usines de baleines et de harengs empoisonnent les eaux de cette baie.

Quiconque connaît son affaire ne pourraient, s'il veut être sincère, dire le contraire.

J'ai pratiqué la pêche de la morue pendant 35 ans, et je n'ai jamais rien vu qui puisse être comparé à ces deux dernières années: l'année dernière était mauvaise, mais celle-ci l'est encore bien plus. Il n'est pas douteux que les usines de baleines et de harengs sont la cause de ce manque de pêche, et si le gouvernement voulait faire une enquête, mes dires seraient reconnus exacts.

Si l'on faisait ainsi, au lieu de guetter quelques français à moitié morts de faim, pour les empêcher d'avoir un peu de boëtte, ce serait beaucoup plus raisonnable.

La boëtte ne donne pas cette année et l'argent dépensé à entretenir des va-peurs est dépensé en pure perte: on a interdit aux Américains de prendre de la boëtte, et s'il s'en était trouvé à leur donner, il en serait résulté un grand préjudice pour la baie de Plaisance.

Pourquoi le gouvernement ne cherche-t-il pas à savoir si ce que je dis avec des centaines d'autres pêcheurs est vrai? Il s'en rendrait compte, et alors, si les usines de baleines et de harengs étaient exploitées autrement, de façon à ne pas chasser la boëtte et la morue, la population et le pays seraient plus riches. Nous pourrions alors vendre de la boëtte aux Américains qui maintenant la pêchent eux-mêmes où ils peuvent, on pourrait en outre frapper un bon droit sur les Yankees, ce qui viendrait en aide au Trésor et à tous.

Cette Baie était autrefois la productrice naturelle de tous les poissons employés comme appât, tous les anciens peuvent vous le dire, mais maintenant on les a fait disparaître: le gras de la baleine et le graisse du hareng éloignent tous les autres poissons de sorte que les pêcheurs ne peuvent plus empêter leurs barques et que les gens deviennent de plus en plus pauvres.

Les plus anciens habitants de la baie vous diront que je dis vrai.

J'ai neuf fils et je ne puis espérer les voir rester là où ils ne peuvent gagner leur vie.

Nous ne voulons pas être secourus comme des pauvres, pas plus que nous ne demandons l'aide du gouvernement; tout ce que nous voulons, c'est de pouvoir gagner convenablement notre vie,

mais le gouvernement ne nous le permettra pas, parce qu'il n'entend rien à la pêche et qu'il fait des lois qui tuent le poisson et en même temps les pêcheurs.

Veuillez publier ma lettre.

Un pêcheur

Pointe Maule 20 août 1905

INDEMNITÉS POUR CÉSSION du French-Shore

Depuis quelques jours, des bruits tendent à s'accréder faisant connaître une répartition fantaisiste de l'indemnité accordée aux occupants français par l'Angleterre pour la cession du French-Shore.

Pour notre part, nous ne pouvons y croire, ce ne peut être qu'un travail préparatoire, les rapports et expertises des divisions navales française et anglaise n'ayant pas encore pu être centralisés par la commission d'arbitrage.

S'il devait en être ainsi, ce serait une déception et les indemnités accordées seraient en quelque sorte dérisoires par n'être pas en rapport avec les concessions, les constructions et le matériel de pêche abandonnés.

Au reste, on a toujours prétendu que la liquidation de toutes ces affaires complexes ne pourrait se terminer avant le mois de décembre. Il faut donc attendre avant de préjuger ce que sera la solution finale de cette malheureuse cession de nos droits sur le French-Shore.

L'HOPITAL DU SERVICE LOCAL

Dans notre dernier numéro, nous avons parlé de la diatribe injustifiée que la Vigie de M. Légasse avait dirigée contre le service d'hospitalisation.

M. le gouverneur Angoulvant, comme nous le présumions, devait en faire prompte justice en insérant au Journal Officiel le témoignage de satisfaction décerné à toute la direction, tant médicale qu'administrative de l'hôpital.

Une fois de plus nous aurons vu ce que valent les critiques de M. Légasse qui ne vise jamais que des personnalités, même quand il a l'air de s'intéresser à l'intérêt général qui ne compte pour lui qu'à la condition de rentrer dans ses vues.

Pour mettre nos lecteurs à même de s'en rendre compte par eux-mêmes, nous transcrivons ci-dessous le texte du témoignage officiel de satisfaction :

Le Gouverneur s'est rendu inopinément le dimanche 1^{er} septembre à l'hôpital militaire colonial transformé, depuis le 1^{er} juillet dernier, en hôpital civil local. Il a parcouru toutes les salles et interrogé tous les malades dont il a provoqué les réclamations.

Il a été heureux de constater que les malades hospitalisés n'avaient en aucune façon souffert de la transformation opérée tant dans l'organisation du service médical que des services administratifs.

Les bâtiments ont subi d'importantes réparations, la lumière électrique a été installée, une salle d'opérations sera prochainement aménagée.

Le Chef de la colonie adresse à MM. les médecins-traitants, à l'économie, au personnel en service l'expression de sa plus vive satisfaction.

(Journal Officiel)

QUI PERD GAGNE

La semaine dernière, deux pochards de marque se sont distingués à faire une partie de billard titubante qui a quelque peu amusé la galerie.

Appuyés l'un et l'autre sur leur queue de billard ils avaient une posture magistrale tout en maintenant tant bien que mal leur équilibre, grâce à ce troisième point d'appui caudal.

Où cela devenait quelque peu amusant, c'est quand à tour de rôle il fallait abandonner ce point d'appui équilibriste pour jouer de la queue de billard et pousser la boule ; à ce moment non seulement le joueur manquait sa boule et faisait queue, mais il s'affalait sur les bandes du billard.

Au premier abord, en ne tenant pas compte des titubations, cela faisait l'illusion de deux joueurs, jouant à qui perd gagne.

Bien vite les quelques spectateurs de ce nouveau match ont été tirés d'erreur par les allures bizarres et la loquacité roteuse et extraordinaire des deux joueurs.

La plus grande difficulté de la partie a été de descendre l'escalier un peu raide pour des gens qui ne l'étaient pas moins.

Des personnes charitables, comme il s'en trouve toujours dans la plus belle moitié du genre humain, s'offrirent et vinrent en aide à la descente des deux titubants.

Fin de mois, ils n'oublieront pas d'avoir la reconnaissance du service rendu, ou ce serait de la dernière ingratitudine.

Au besoin nous leur rafraîchirons la mémoire quoiqu'ils n'aient pas dû la perdre en courant et pour cause.

ANNONCES & AVIS

A VENDRE

Un doris neuf

de 15 pieds

UN BEAU PHONOGRAPHE

S'adresser au bureau du Journal

A VENDRE

Salon. — Piano. — Salle à manger. — Buffet. — Chambres à coucher. — Tables. — Chaises. — Stores. — Rideaux. — Tableaux. — Meubles de cuisine et d'appartements.

S'adresser au Rév^d TEMPLE
RUE MAMYNEAU

A VENDRE

UN TOMBEREAU EN BON ÉTAT

et

UNE PAIRE DE ROUES FRANÇAISES

S'adresser au bureau du Journal

A VENDRE ou A LOUER

Une MAISON à étage, cave et grenier, ayant cour et jardin, eau de source dans la cave, sise au coin des rues du Barachois et Boursaint.

S'adresser à M. René Collet.

A VENDRE

A l'habitation de M. J. Prenveille Avec grande réduction de prix

Hameçons. — Avançons. — Moufles. — Un sac de guano. — Deux maillons de chaîne neuve. — Chaînes et ancrès d'affourche. — Feuillard en bois. — Clous à boucaut. — Bouteilles. — Ocre rouge. — Vinaigre. — Coalta. — Fûts vides. — Sel de coussin et autres articles.

Deux Actions du Slip Lefèvre

S'adresser à M. J. DUPONT

A VENDRE

Comestibles divers. — Vins en bouteilles. — Parfumerie. — Articles de pharmacie. — Livres de médecine. — Ustensiles de cuisine, linge de corps, de chambre à coucher, de table et de toilette. — Une machine à coudre etc. etc.

Ustensiles, linge et livres sont neufs.

S'adresser à M. Th. CLÉMENT

ROUTE DE GUEYDON

AVIS DE DÉPART

Le navire

HIPPOLYTE

Capitaine HILY

Partira directement pour Saint-Malo du 1^{er} au 5 octobre, prendra fret et passagers.

S'adresser à l'habitation Lemoine, à l'Île aux Chiens.

Le Gérant, Fernand Mazier.

St-Pierre Miquelon. — Imp. du Réveil.